

Historique

Le Tutorat en classe de Seconde est une tradition et une spécificité historique de l'Institution, avec un savoir-faire et une expérience dont des générations de jeunes ont pu bénéficier.

Le projet pédagogique de l'Institution Jean-Paul II, qui repose sur une attention particulière à chaque jeune, a mis en évidence ce besoin essentiel de proximité, accentué par les réformes de ces dernières années, ainsi que la nécessité de rénover cette approche.

Aussi, depuis septembre 2013, les élèves de Seconde sont accompagnés tout spécifiquement avec un programme de Tutorat novateur, dense et personnel, dès leur entrée en classe de Seconde.

Objectif

Accompagner chaque jeune, dès les premières semaines de l'entrée en Seconde, afin de l'aider à **se doter rapidement des méthodes de travail** qui lui permettront de **tirer profit de ses études** et de **construire un Lycée solide** en vue de la **juste orientation en cycle terminal**.

Au-delà, il s'agit bien de **développer les potentialités** de tout jeune lycéen, dans la vision d'une **formation répondant aux exigences du Post-Bac**.

En un mot : **devenir autonome**.



Intervenants

Le Professeur Tuteur est ainsi un professeur de référence qui encourage fortement le jeune.

Le Professeur Principal, et un ou deux enseignants de l'équipe pédagogique de la classe, nommés par le Directeur, assurent cet accompagnement.

Le Tutorat à l'Institution Jean-Paul II

... prendre le bon départ ...

Si la classe de Seconde s'inscrit dans la continuité des démarches en orientation initiées à la fin du Collège, elle marque essentiellement le **démarrage d'un nouveau parcours scolaire** et d'orientation, d'une **nouvelle démarche de réflexion**, avec des exigences fortes, et de **liens d'amitié durables**.

Ce démarrage, traversé sereinement, amène le Lycéen à la plénitude de ses découvertes personnelles.

Le Tutorat est ainsi un espace de parole irremplaçable pour le jeune :

- du temps lui est consacré en individuel ;
- il forme équipe avec son Professeur Tuteur ;
- il se sent respecté, considéré, pris au sérieux, écouté, avec son histoire, ses rêves, ses doutes, ses projets ou son absence de projets.

Par ailleurs, ce Tutorat rénové consolide le travail en commun des professeurs (réunions, discussions, recherches). Il est un véritable « **laboratoire d'idées nouvelles** », propres à aider les jeunes lycéens dans leur scolarité.

La régularité des échanges et la confiance instaurées en tout début de Seconde sont portuses sur l'ensemble des années Lycée.



Choisir la confiance



INSTITUTION JEAN-PAUL II



LE TUTORAT EN CLASSE DE SECONDE

*Maternelle • Élémentaire • Collège • Lycée • Post-Bac
Externat, Demi-pension, Internat*

39, rue de l'Avalasse
76000 Rouen



www.
institutionjeanpaul2.fr

Organisation

Un temps significatif de rencontres est intégré à l'emploi du temps de chaque classe : le Tutorat se traduit par **une rencontre individuelle de 15 minutes, tous les quinze jours**, pour chaque élève de Seconde, avec son Professeur Tuteur.

L'accent est mis sur le début de l'année : les rencontres sont régulières sur les 18 premières semaines de l'années scolaire.

Pourquoi ?

Le Professeur Tuteur n'est ni un psychologue, ni un coach. Le projet pédagogique de l'Institution développe la formation du jeune en réponse à ses questionnements personnels.

Le Professeur Tuteur s'adapte aux besoins de l'élève, en travaillant sur des axes principaux de réflexion :

- La démarche personnelle de l'élève : aider le jeune à mettre du sens sur ses études et sur son parcours scolaire, à développer son discernement.
- Les points forts et les points faibles dans le cadre scolaire : permettre ce **gain en confiance qui ouvre les portes d'une progression plus sereine** et plus **proactive**.

À travers ces échanges, par ses questions, le Professeur Tuteur amène le jeune à découvrir ses propres fonctionnements, à se révéler.

Ainsi, le Professeur Tuteur ne délivre pas de réponses toutes faites : il **aide le jeune à trouver ses propres réponses**.

Comment ?

Le jeune, aux côtés de son Professeur Tuteur, cherche à :

- identifier ses difficultés et en repérer l'origine ;
- trouver des solutions à mettre en œuvre pour lui permettre de les aplanir au plus vite ;
- tendre sans cesse vers le but qu'il s'est fixé ;
- tenir, les résolutions prises, sur la durée.

Demeurer concret dans cette démarche est un enjeu et un facteur de réussite.

Pour cela des **Fiches de Méthode**, rédigées par les professeurs de Seconde de l'Institution Jean-Paul II, sont proposées à la réflexion des jeunes :

- maîtrise de l'outil de travail
- méthode de travail personnel
- organisation personnelle
- sens du cours
- outil informatique et Internet.

Le jeune dispose aussi d'un **Carnet de Tutorat**, sur lequel il note ce qui lui semble important, des repères, des conseils :

- durant les quinze jours qui séparent deux rendez-vous de Tutorat, le jeune est invité à y noter les **éléments** d'actualité qu'il souhaite aborder au rendez-vous suivant ;
- tout à la fois référence et écriture - à compléter - d'un parcours personnel, ce carnet a vocation à être conservé jusqu'à la Terminale ;
- à la fin de chaque entretien, le jeune et son Professeur Tuteur fixent ensemble un et un seul **objectif** à atteindre. Cet objectif est inscrit dans le Carnet de Tutorat.

Le point est ensuite fait au rendez-vous suivant.

Contenu

Les sujets abordés sont révélateurs des besoins exprimés suivant les élèves. Ces sujets peuvent être :

- les méthodes de travail scolaire ;
- l'organisation personnelle au niveau du travail du soir et du week-end ;
- l'équilibre personnel avec les activités extérieures ;
- l'organisation du travail personnel pour les révisions (DS et examens) ;
- le bénéfice des heures d'étude en salle de Permanence ;
- le choix et l'utilisation du matériel de travail ;
- la participation et l'écoute en cours ;
- le travail de mémorisation ;
- les liens entre les connaissances ;
- l'utilisation de l'outil informatique : sa puissance, ses risques et ses enjeux, décryptage et synthèse des informations ;
- l'entraide et le temps avec les autres ;
- la ponctualité et la gestion du temps ;
- la lisibilité des attentes des professeurs ;
- la qualité de la relation avec les professeurs ;
- l'élaboration progressive du projet d'orientation ;
- etc.

